

Avenant 2 à la convention n°2010-27 R de mécénat passée pour la Poste aux Chevaux entre la Demeure Historique et la SCI La Poste aux chevaux, propriétaire

Le présent avenant concerne la convention de mécénat n° 2010-27 R passée pour la Poste aux chevaux entre la Demeure Historique et la SCI La Poste aux chevaux, propriétaire et reconnue comme tel dans l'avenant à la convention n°2010-27 R signé le 16 juin 2011, représentée par Madame Anne de Logivière, gérante.

Article 1 : La SCI La Poste aux Chevaux, propriétaire de la Poste aux Chevaux, sis 25-27, Départementale 910, 86220 Les Ormes, déclare sous sa responsabilité que l'ensemble des bâtiments faisant l'objet des travaux prévus dans le cadre de la convention n°2010-27 R sont protégés au titre des monuments historiques.

Article 2 : Le programme de travaux prévu à l'annexe 1 de la convention n°2010-27 R est complété. L'annexe 1 du présent avenant remplace l'annexe 1 de la convention n°2010-27 R signée le 6 décembre 2010.

Article 3 : Le plan de financement de l'annexe 2 de la convention n°2010-27 R est complété en conséquence. L'annexe 2 du présent avenant remplace l'annexe 2 de la convention n°2010-27 R signée le 6 décembre 2010.

Fait à Paris, le 15 juillet 2014

Anne de Logivière
Gérante de la SCI

Jean de Lambertye,
président de la Demeure Historique

Annexe 1 Programme des travaux

Les travaux portent sur le manège, sur une partie de l'aile Nord et sur le portail sud-ouest.

Les travaux sur le manège concernent le ravalement de l'ensemble en pierre de taille, le remplacement de certaines pierre de tailles en pierres massives (façade, corniche, encadrement des baies, chaines d'angles), la reprise du jointoiment de la corniche, la restauration de la toiture (tries des ardoises, couverture et traitement de la lucarne).

Concernant le Pignon Ouest de l'aile Nord, des travaux de ravalement de façade (sur l'ensemble en pierre de taille) seront effectués, la grille de ventilation PVC en allège de la fenêtre gauche du rez-de-chaussée sera remplacée par une grille en fonte.

Enfin les travaux sur le portail sud-ouest, concernent uniquement les piliers (consolidation et nettoyage).

Nature des travaux	Coût
Lot 1 : maçonnerie (taille de pierre, ravalement façade pignon ouest de l'aile Nord et façade manège)	67 850,31€
Lot 2 : charpente-couverture du manège (couverture et réfection de la lucarne)	33 774,18€
Total HT	101 624,49€
Honoraires architecte (7%)	7 113,71€
TVA 10%	10 873,82€
TOTAL TTC	119 612.02€

Annexe 2, Plan de financement

Subvention publique de l'Etat	30%	35 883.61 €
Dons	10%	11 961.20 €
Autofinancement	60%	71 767.21 €
TOTAL	100%	119 612.02 €

Annexe 3 Entreprises réalisant les travaux

1. Entreprises réalisant les travaux

Architecte

Bernard Ruel
Architecture du patrimoine DESA
58 avenue du Maréchal Leclerc
41000 Blois

Maçonnerie

SARL Menet
25 avenue Aristide Briand
37600 Loches

Charpente

Entreprise Frélon
9 rue du Stade
37350 Paulmy

2. Echéancier

Manège : fin 2014

Pignon ouest de l'Aile Nord et Portail sud-ouest : 2015-2016